

LE SECTEUR DU COMMERCE DE GROS ET IMPORT-EXPORT

- Importation-exportation, commission courtage
- Commerces de gros
- Habillement, mercerie, chaussure, jouet, gros
- Habillement commerce succursales
- Commerce succursaliste de la chaussure
- Vins, cidres, jus de fruits, spiritueux
- Viandes industrie commerces en gros
- Meunerie
- Fruits légumes expédition-exportation
- Mareyeurs-expéditeurs
- Confiserie, chocolaterie, commerce de gros

**VOTER FO, C'EST SOUTENIR
UNE ORGANISATION QUI M'APPORTE
DES SOLUTIONS CONCRÈTES ET SOLIDAIRES,
POUR MA FAMILLE ET MOI.**

**CE SONT AUSSI DES FEMMES ET DES HOMMES
ISSUS DE NOS MÉTIERS !**

Parce que pour FO, les paroles c'est bien,
les actes c'est mieux.

100 % famille

Je vote FO, pour un accès libre et gratuit à un CE en ligne pour ma famille et moi. Je bénéficie du PASS Solidarité TPE grâce à FO ! Plus d'infos : www.tpe.fgtafo.fr

100 % santé

Je vote FO qui place ma santé et celle de ma famille au cœur de ses actions.

Et, pour les plus fragiles d'entre nous, FO propose des aides financières en cas de difficultés.



100 % utile

Je vote FO. Il est de notre responsabilité collective de participer activement à la défense d'un développement durable et solidaire, d'un modèle économique qui nous respecte : nous et notre environnement !

100 % à mes côtés

Je vote FO, ça me sert ! Je participe à la désignation des conseillers prud'homaux pour défendre mes droits en cas de conflit avec mon employeur.

Je donne ma voix à FO qui négocie mon salaire, ma convention collective et défend mes conditions de travail.

100 % engagé

Je vote FO, un syndicat mobilisé sur les grands enjeux de société qui combat toutes les réformes qui fragilisent les plus précaires.

100 % formation

Je vote FO, un syndicat qui défend la reconnaissance de mon expérience et de mon parcours professionnels (apprenti, CAP, BEP, BP, CQP, VAE...).



FO REVENDIQUE POUR VOUS :

- Smic au minimum à 1432 € net ;
- paiement des heures supplémentaires et des majorations ;
- accès aux formations ;
- accès à la prévoyance, la santé et la sécurité pour tous ;
- prime transport de 400 € pour tous les salariés quel que soit le mode transport.